

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 06/12/2022

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 6 décembre 2022

Les derniers indicateurs sanitaires confirment l'arrivée de la neuvième vague de la COVID-19 en Bretagne. Cette reprise épidémique impacte l'activité hospitalière déjà très élevée du fait des épidémies concomitantes de grippe et de bronchiolite. Dans ce contexte, il est important de disposer d'un statut vaccinal à jour : **la vaccination demeure l'arme de protection la plus efficace contre les formes graves.**

Conformément aux recommandations de la Haute autorité de Santé sont éligibles à cette vaccination :

- les personnes âgées de plus de 60 ans,
- les résidents d'EHPAD et d'USLD,
- les personnes à risque de forme grave de la maladie (immunodéprimés, femmes enceintes, personnes de moins de 60 ans identifiées comme étant à risque),
- les professionnels des secteurs sanitaires et médico-social.

Au-delà de ces catégories, les personnes vivant dans l'entourage ou en contact régulier avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables peuvent également se faire vacciner.

A l'approche de fêtes de fin d'année, propices aux rassemblements, il est nécessaire pour les personnes fragiles d'avoir un calendrier vaccinal à jour.

Les vaccins bivalents sont disponibles chez les professionnels libéraux (médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes...).

L'administration de cette dose de rappel devra respecter les délais minimaux recommandés entre deux vaccinations :

- 3 mois pour les personnes de 80 ans et plus, pour les résidents en EHPAD ou en USLD, pour les personnes immunodéprimées ;
- 6 mois pour les autres ;

(En cas d'infection récente, un délai de 3 mois est à prévoir entre l'infection et la dose de rappel).

La vaccination contre la COVID-19 est pleinement compatible avec la vaccination annuelle contre la grippe, fortement recommandée par les autorités scientifiques.

Parallèlement, il est indispensable **de maintenir les gestes barrières**, notamment le port du masque dès que la situation l'exige (transports en commun, lieux à forte densité de population, présence de personnes fragiles...) et l'aération régulière des locaux.

Contact presse
Direction de cabinet
Département communication

Point épidémiologique

La Bretagne enregistre **15 552 nouveaux cas positifs** depuis le 29 novembre.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **438 cas pour 100 000 habitants (+ 71,1 points¹)** au niveau régional avec un taux de positivité³ des tests RT-PCR et antigéniques de 30,9 %.

	Nombre de cas confirmés au 6 décembre		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 6 décembre et évolution ⁽¹⁾		Taux de positivité des tests du 27 novembre au 3 décembre
	Depuis le début de l'épidémie	Evolution ⁽¹⁾			
22	286 907	+ 2 589	403,9	+78,6	29,8 %
29	438 618	+ 4 642	475,3	+103,7	30,9 %
35	603 385	+ 5 183	460,9	+60	31,7 %
56	375 227	+ 3 138	387,2	+42,4	30,6 %
Bretagne	1 704 137	+ 15 552	438	+71,1	30,9 %

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne :

- **332** hospitalisations pour motif COVID en cours (+3), dont
 - **20** en service de réanimation (+1¹)
 - **234** en médecine conventionnelle (-3¹)
- depuis le début de l'épidémie :
 - **27 529** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+304 ¹) ;
 - **3 354** patients sont décédés (+28 ¹).

Dynamique de dépistage

En Bretagne :

- **52 906** (RT-PCR et antigéniques) ont été réalisés entre le 27 novembre au 3 décembre.

	Nb de tests réalisés (RT-PCR + antigéniques) du 27 novembre au 3 décembre
22	8 512
29	15 616
35	18 178
56	10 600
Bretagne	52 906

Dynamique de vaccination, suivi de la campagne de rappel automnale (données au 20/11)

En Bretagne,

- 13,7 % des personnes de 80 ans sont à jour de leur calendrier vaccinal (ayant eu une injection de rappel depuis moins de 3 mois) ;
- 37,6 % des personnes de 60 à 79 ans sont à jour de leur calendrier vaccinal (ayant eu une injection de rappel depuis moins de 6 mois).

Information Coronavirus COVID-19

Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr

Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

1-Données par rapport au 29/11/2022

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.